

N/REF : 16/05/2025 16H02 C:262722 I:34524
V/REF : 042423
V/Email reçu le Vendredi 16/05/2025 a 16H02

LPV

**175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE**

V/REF.IMM. V019

IMMEUBLE : LES PLATANES

4 a 12 RUE PIERRE SEMARD
2 a 10 RUE MARIE MARGARON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 19 Mai 2025

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : ALLEE 10 MARIE MARGARON - BAT 17 - CONTACT MR DROGO 06 13 30 00 84
LOCAL TECHNIQUE

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE DE L'EAU

Donneur d'ordre : Mme L RAMIREZ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 19/05/2025 A 10H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOCAL
POMPAGE DANS LE LOCAL TECHNIQUE
OBSERVATION : PRESENCE D'UNE POMPE DE RELEVAGE DEVANT L'ENTREE DU LOCAL
REGARD PLEIN DE BOUE

FAIRE NETTOYER ET VERIFIER LA POMPE DE RELEVAGE

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 19/05/25 a 12H46 Mme L RAMIREZ

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	210,00
TOTAL H.T.				210,00
T.V.A. a 10,00%				21,00
TOTAL T.T.C.En EURO				231,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN